

PECHE

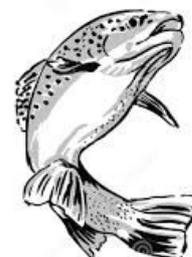
Ouverture étang Orléat

Samedi 01 mars 2025

Le coût de la carte est fixé à **15€/an**
5€/journée/famille

La carte donne droit à :

- **PECHER AVEC 2** cannes pour l'agent,
- **1** canne par enfant (figurant sur l'avis d'imposition)
- **1** canne pour le conjoint.



LE MATERIEL N'EST PAS FOURNI

Des truites seront mises avant l'ouverture, et de la friture au printemps.
Les cartes « INVITATION » pour les personnes extérieures NE SERONT
DELIVREES *qu'à partir du 22 mars*, au prix de **5€** la journée.

Le REGLEMENT INTERIEUR de l'étang sera distribué avec la carte.
Des tables, un abri, des poubelles, un barbecue et un terrain de pétanque sont à
votre disposition sur le site.

ATTENTION ! DES POUBELLES SPECIFIQUES POUR LA RECUPERATION DU
VERRE SONT EN PLACE.
MERCI DE BIEN VOULOIR RESPECTER LE TRI SELECTIF.

Tout pêcheur doit être couvert par son assurance responsabilité civile.
Il est interdit de pêcher dans le petit étang.
BAIGNADE et CANOTAGE sont INTERDITS.

Fermeture de l'étang le **DIMANCHE 02 NOVEMBRE 2025**.

Plan sur le site du CE ou disponible au secrétariat

L'EQUIPE CE